



Ltk. 1468

Letterk. ks. N^o 1468.

31 bl.

20 Brieven aan A. J. Kruseman
van A. Réville

Ei bevinden sich briefe van Neville van
syn Handboek in band Potyceta Polny

27 Dec 1862

Grand. Ouden

A. Réville
Je m'attends que vos renseignements relatifs
à M. Berns pour lui écrire.

Je vous suis de très près obligé de la manière
aimable dont vous avez bien voulu entretenir
mes projets de publication.

Vous préféreriez, je le vois, un paiement d'ho-
noraires en bloc pour tout l'ouvrage à un
paiement par feuille. Pourquoi cela? Et com-
ment baserait-on solidement le calcul?

Agré-ly, Monsieur, l'assurance de ma
considération la plus distinguée

A. Réville

S. S. Vous pourriez parfois m'en correspondre
avec moi en hollandais.

1
Rotterdam 27 December 1862

Monsieur,

NED.
LETTERK.

Je me rends sans raison que vous incommodez
contre mon projet de répartition annuelle des
bénéfices provenant de la vente de la traduction
hollandaise de mon futur Manuel. Une seule
réflexion faite, ce que j'aurais proposé dans
notre commun intérêt.

Vous vous chargeriez des frais de traduction
et d'édition et me remettant la somme que
vous donnez l'ordinaire en pareil cas à
un auteur d'après le nombre de feuilles
et quand il s'agit d'un ouvrage de circula-
tion moyenne. Et vous en ferez une première
édition de 800 ou 1000 ou 1200 exemplaires,
de vous seuls 1500, et un mot comme vous
devez avoir le faire dans votre intérêt et la
connaissance que vous avez, bien qu'il y ait un peu
mais, des recueils de manuscrits.

Par là nous évitons tout à notre avis sans
la chose. Il ne peut en effet que notre Manuel
qui sera devenu un Handboek ait ces dé-
bits des plus avantageux. Si seulement une

cinquante de personnes l'adoptent pour leur car. humaine, la première Dictionnaire sera bien et le succès. L'auteur plus qu'en dehors de l'instruction catholique le livre pourra plaire à bien des gens pieux. Il me présentera sous une forme populaire et concise, positive et substantielle (à l'inspiration des moins), les uns religieux d'une tendance plus radicale que catholique. - D'autre part, il se procurera aussi que mes espérances furent déçues, que mon livre ne répondit pas suffisamment aux vœux de mes amis théologiens, ni aux besoins spirituels de l'instruction dans ce pays. Il se procurerait que un Manuel perier, écrit par un hollandais, et que l'usage salutaire et avantageusement aux mœurs. heurique je n'ai pas entendu parler d'aucun projet de ce genre, notre réussite alternative pourrait en donner l'idée.

Voilà donc comment, adoptant au fond votre arrangement, j'adopterais la formule de ^{ce} ~~ce~~ arrangement :

1° L'auteur prend sur lui le frais de traduction et de publication;

2° Les honoraires de l'auteur sont fixés à florins par feuille de l'édition hollandaise.

3° La première Dictionnaire sera tiré à exemplaires et l'auteur se réserve le droit en cas de réimpression, d'en traduire dans l'ouvrage les modifications qu'il jugera convenables.

4° L'éditeur et l'auteur conviendront ensemble à chaque nouvelle Dictionnaire de combler l'exemplaire à tirer et l'auteur envoie à chaque occasion de ce genre des honoraires égaux à ceux de la première édition, plus une inspiration de par 500 (ou 1000) exemplaires tirés en plus que pour la première édition.

Ma totale ignorance des habitudes de la librairie dans ce pays, les répugnances que l'auteur à m'en informer et la parfaite confiance que j'ai en vous, Monsieur, font que j'ne refuse absolument à remplir moi-même le blanc qui vous aviez bien voulu laisser à ma disposition. Veuillez pour la première Dictionnaire me traiter comme vos autres auteurs en pareil cas. Si notre affaire devient un succès, notre commun intérêt est sauvegardé de par l'arr. 4

11 Dec 1862 ^{Gueldersland}

Monsieur, ^à Briele de Montfort, veuillez bien s'en charger. Toutefois j'en ai pas encore écrit. Je voudrais auparavant savoir de vous si mes propositions vous agréent, quelle offre vous serais disposé à faire au traducteur et si en nom lui-même vous parait convenable qu'à moi.

Enfin vous ne prendrez pas de mauvais plaisir, pour la première fois où j'ai pris moi-même le devant pour provoquer une traduction telle dans l'un de mes ouvrages, j'en adresse à votre honorable maison, sicut qu'à toute autre en ce pays.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération

A. Réville
pasteur de l'église Néoluthérienne à Rotterdam.

P.S. D'après ce qui précède, vous comprendrez pourquoi j'ai le cas où vous accepterez ma proposition, je serais bien aise de pouvoir dire que le choix du traducteur a dépendu en grande partie de votre assentiment. - Je calcule que le Manuel tiendra de 350 à 400 p. in-8°

Rotterdam 22 Décembre 1862

Monsieur,

A la prière d'un grand nombre de mes amis de France, je me suis décidé à éditer un Manuel d'Instruction Religieuse en harmonie avec les principes et la méthode de la théologie moderne, et la maison Charbelier, de Paris, s'occupe en ce moment de le faire imprimer. Je suis avec elle co-proprétaire de l'ouvrage en France et en Suisse, mais je me suis réservé la pleine propriété en Hollande.

Depuis que j'ai informé mes amis de Hollande de mon plan, nombre d'entre eux ont écrit l'idée que ce Manuel leur serait très utile et qu'ils voudraient en faire un hollandais; plusieurs même se proposent à moi comme traducteurs. Je n'ai pas commencé mon ouvrage. Je puis obtenir beaucoup plus qu'un sans le choix de préférence commun traducteur et j'attendrais à ce que, sans tous les rapports, le nom, le talent, le savoir du traducteur fût à la hauteur de l'ouvrage au point de vue de son utilité.

En même temps vous ne trouverez pas mauvais que pour une œuvre qui n'a coûté de travail et de la peine et dont le débit s'est élevé quelque

rien, sera peut-être un peu prolongé, si tâche de
préserver mes intérêts légitimes en prenant
mes mesures à temps.

Je viens donc vous proposer, Monsieur, à cet égard
entendu dans vos conventions de vous charger
des frais de traduction et d'impression, aux
conditions suivantes :

1.° Nous serions, vous et moi, co-propriétaires
de la traduction hollandaise et nous partage-
rions chaque année les bénéfices de la vente.

2.° Je recevrais complètement libre à chaque
nouvelle édition, s'il y a lieu, d'y faire les mo-
difications qui me paraîtraient convenables.

3.° Chaque édition serait d'un nombre d'au-
tant de pages que nous fixerions chaque fois d'un com-
mun accord.

4.° L'ouvrage serait bien imprimé, en caractères
fins et serrés de façon que ce Manuel qui en-
tient beaucoup, n'apparaisse pas trop gros.
Je vous envoie la condition qu'a acceptée M. Van
Niel. Je pourrais recevoir les bonnes feuilles avant
l'impression définitive.

Il peut être vous trouveriez la charge que je vous
proposais un peu lourde et dangereuse, si elle est
rapportée à vous pour indiquer le nombre d'au-
tant de pages que nous fixerions chaque fois d'un com-
mun accord.

4.
plaisir de voir vous réserveriez le béné-
fice exclusif. Du reste je vous propose ici les
mêmes conditions que mon éditeur de Paris
a acceptées.

Je n'ai pas à dire de vous d'ailleurs des
la nécessité de faire paraître cette traduction
presque aussitôt après la publication fran-
çaise qui aura lieu dans les premiers jours
de février au plus tard. Je regrette de n'avoir
les épreuves à corriger. Si vous acceptez ma
proposition, j'espère bien de vous avoir cette
publication, que vous annonçiez la traduction
autorisée par l'auteur. Cela découragera d'a-
utant les tentatives que sans cela nous aurions
pas à se faire au dehors de vous et de moi. Je
prie vous, et j'espère que ce serait bien long
plus prudent, envoyer d'ici maintenant au
traducteur que nous désignerons les bonnes
feuilles à mesure que je les recevrai de Paris.

Quant au traducteur lui-même, si l'on juge
d'après sa bonne réputation et le bien que
j'ai entendu dire de la manière dont il a traduit
mes ouvrages à sa publication hollandaise
par Theodore Borker (Speranza) et à l'Université
je serais avec plaisir que M. Borker, parven-

A. Riville

To. de. 1862

Capit. d. 1862

5.
Amsterdam 30 Décembre 1862.

Monsieur,

J'ai pris connaissance de l'arrangement que
vous me proposez dans votre lettre d'hier et je
me suis empressé de vous répondre que j'accepte
avec un très grand plaisir. Vos conditions
sont plus qu'équitables, elles sont rondes et
larges, et j'espère que nous y trouverons tous
ce dont nous avons besoin.

Je corrige en ce moment les premières feuilles
de l'édition française. Je vous ferai parvenir
les bonnes feuilles à mesure qu'elles me se-
ront venues. Je vous avais dit que l'édition
française aura un table alphabétique
de matières, condition de succès dans nos
ouvrages de ce genre et que je redige sur les
feuilles qui me viennent de Paris. Vous je-
rez bien, j'espère, d'en avoir avisé également
M. Berns pour qu'il puisse avoir la preuve
pendant l'impression. Je suis fort content
d'apprendre de vous que vous resterez avec moi.

manière de traduire le hollandais en français.
Je vais moi-même lui en dire sans lui faire
par de quelques remarques relatives à des
détails de traduction. Mais s'il est entendu,
n'est-ce pas, que c'est après nous parler
entre nous que M. Berns se le désigne
par nous comme traducteur.

Vous m'avez promis, et je me permets
de vous le rappeler, que je pourrais avoir
la dernière opinion avant le tirage. J'étais
beaucoup; car on ne l'a déjà traduit bien
souvent en hollandais et au lieu j'ai eu
à regretter de n'avoir pas reçu cette condition,
car bien j'ai toujours pu indiquer au traduc-
teur certaines corrections utiles.

De reste, d'ailleurs, si vous êtes assés aimable
pour vous dire l'auteur de publier au 18^e
un ouvrage signé de mon nom, je vous assure
que je le suis tout autant de savoir mon
œuvre acceptée et patronnée par une maison
comme la vôtre et j'ai vous remercie encore une
fois de la bonté volonte et de la délicatesse
dont vous avez fait preuve à mon égard.

Beruy l'auteur de ma parfaite considération

A. Riville

A. Riville
Rotterdam 1863

4 Feb

Grand end

4-12
63

STEDAM
27
570
63

Mariette Kerssemakers

Libraire Elzévir

à Harlem.

AMSTERDAM
1863

Rotterdam 4 Février 1863

Monsieur,

Enfin, après bien des retards causés par la
maladie de l'un, le difficulté de la poste,
la perte d'un avertissement, j'ai eu le plaisir de
vous envoyer la 1^{re} bonne feuille de mon
petit Manuel. Cela va marcher maintenant
rapidement et vous pourriez l'envoyer à M.
Berns en l'engageant à se mettre à l'œuvre
le plus tôt qu'il pourra. — Pour la suite, voulez-
il mieux que je lui envoie les feuilles de
rectament ou préférerez-vous que je vous les
envoie d'abord?

Vous savez par là le format et le caractère.
Donc j'ai fait choix à Paris. Mais cela ne
vous lie aucunement et si vous prie de choisir
celui que vous conseillera votre expérience des
usages et des goûts de ce pays au regard de la
matière spéciale des livres. Je tiens seulement
aux deux caractères dans le 18^e.

Après l'honneur de ma parfaite considéra-
tion
A. Riville

7.
A. Kerlle
Rotterdam 1810

13. Nov. 1810

8.
Monsieur,

J'ai pris note de votre désir d'avoir au plus tôt
un exemplaire complet du Manuel. J'ai donc
été à Paris qu'on m'a envoyé, etôt après l'é-
dition tirée, deux exemplaires par la poste, et vous
en avez un quelques heures après moi.

J'ai tardé à vous répondre, parce que j'aurais
savois la fin d'un petit incident relatif à no-
tre traduction.

Bien qu'ayant beaucoup de confiance en M. J.
je trouvais la traduction d'un tel ouvrage si déli-
cate que j'acceptai avec plaisir l'offre que me fit
mon collègue Pierson de rassembler la famille à son
neveu Schavillon. Il se résulta que M. Pierson,
qui porte un grand intérêt à la réussite de
notre entreprise, me signala d'assez nombreuses
améliorations à apporter aux tournures et
aux expressions, afin que la lecture fût
moins française, plus hollandaise, comme il
convient d'auteurs à un livre destiné à l'in-
struction de la jeunesse. J'étais quelque peu de-

contenué en voyant ce résultat. Je n'aurais
que M. Berns, à qui j'ai l'avais fait aucune
condition de ce genre, ne fût formalisé en appre-
nant que j'avais recouru à une autre lu-
mière que la sienne. D'autre part, j'étais per-
suadé que la traduction fût aussi bonne
que possible. J'écrivis donc à M. Berns pour
lui communiquer mon désir aussi fraternellement
que possible. A ma grande satisfaction, il a
très bien pris la chose et même il s'en félicite.
Il est entendu que dorénavant j'adresserai
les feuilles, à mesure que j'en recevrai, à la
révision de M. Berns qui m'a promis de faire
diligence. Je suis certain d'avance que vous
approuverez cet arrangement. Ne serait-il pas
possible de lui soumettre aussi les 2 premières
feuilles qui sont prêtes. Sont-elles déjà tirées? Cela
serait bien désirable pour l'uniformité du
travail.

Je cours en ce moment les deux dernières feuilles,
l'une en français, plus un appendice et une
table alphabétique, liste pour être dans un
ouvrage de ce genre, et que je rédige sur les bonnes
feuilles à mesure qu'elles m'arrivent. J'ai

proposé à M. Berns de la rédiger aussi pour
l'édition hollandaise. Les 3/4 environ des
mots (nous propres pour la majeure partie)
occuperont la même place dans les deux
tables et il me coûtera bien peu de peine
de les rédiger toutes deux. Évidemment j'ai
besoin aussi pour cela de recevoir des feuilles et
à mesure les bonnes feuilles hollandaises.
Je vous serai donc bien obligé si vous voulez
bien les faire parvenir.

Agité, Monsieur, l'assurance de ma parfaite
considération

A. Séville

13 Mars 1863.

Cher Monsieur,

Deux mots en hâte. Mes remarques sur
points de remarque sont uniquement pour
les traducteurs et n'ont rien à faire avec
l'imprimeur final. Vous comprendrez que
j'espère que ce soit le traducteur hollan-
dais qui le donne en meilleure connaissance
de cause que moi. Du reste j'étais que les
feuilles 1 et 2 n'ont plus qu'à subir
une révision des traducteurs. C'est du moins
ce que M. F. K. me disait avant-hier.
Je crois donc qu'il faut les leur envoyer en-
core une fois et pour les autres vous évitez
la peine de me les faire parvenir avant
l'impression finale. — Mais j'attends en re-
venant les bonnes feuilles pour que je puisse
rédiger à mesure la table alphabétique.

Bien à vous A. Séville

Dimanche soir.

S'il est répondu hier la 4^{me} demande
de traduction quel jour j'aurais
pu l'avoir fait.

A. Riville.
Rotterdam 1863

Apr. 1863

Good. ind.

tra lui et il s'agit certainement un peu de M. Buisson.
J'ai été mal disposé contre un livre dans lequel j'ai
peut-être attendu et être désigné comme le traducteur.
Je ne sais pas du tout ce qu'il peut en être.
C'est ce que je puis vous dire, c'est que, malgré l'admira-
tion que je profère pour le talent et le caractère
de M. Hue, malgré même mon amitié pour lui, je
ne voudrais pas de lui pour traducteur. Il est
totalement mis à l'index par un petit de gens
à moitié libéraux, ceux qu'il faut tâcher précie-
usement d'attirer, que son nom sur la couverture
d'un Manuel comme le nôtre serait le plus sûr
moyen de le discréditer dans l'opinion, - non pas
comme livre de morale littéraire, mais comme
livre d'inspiration religieuse. De plus il y a dans
le style hollandais et français de M. Hue un ce-
tain je ne sais quoi remarquable, mais pris au corps
l'affaire est triviale et qui le rend particuliè-
rement inapproprié à un livre d'éducation qui doit
être simple, clair et respectueux d'une manière probable
convenable.

Quoiqu'il en soit, si je soumettais les
feuilles déjà imprimées au jugement de mon es-
sable ami M. Hamon par M. Delprat.
si son jugement tomberait d'accord avec M. Pierson
alors je ne regarderais comme tout à fait déjacté
avec M. Berns. Mais si ce jugement était favorable
je pourrais en pas supposer que peut-être le est.

11
Rotterdam 8 April 1863.

Cher Monsieur,

Je vous écris, entre deux sermons, avec quel-
que inquiétude provenant d'une conversation
que j'ai eue hier avec M. Berns, lequel venait
de vous quitter et m'a communiqué avec beau-
coup d'émotion la décision que vous désiriez
prendre de lui retirer la traduction de mon
Manuel. Il n'avait voulu consentir à rien
avant d'en parler avec moi envers qui il
se considère comme lié.

Je lui ai fait observer qu'en réalité j'étais
avec vous, non avec moi qu'il était lié. Je
n'avais été que présentant, proposant son
nom dans cette affaire; secondement, que j'é-
tais ou ne pourrais plus embarrassé entre l'ennemi
que j'opposais à l'idée de lui faire avaler
cette pilule amère et mon désir naturel que
mon Manuel n'eût pas à subir des critiques
défavorables sous le rapport de la forme et
du style; malheureusement j'étais absolu-
ment incompétent pour en juger moi-même,
et votre avis, celui de M. Pierson, paraissent
d'un grand poids dans mon esprit. Bref j'

lui ai dit que je vous en écrirais, que vous me
devriez peut-être avec plus de liberté qu'à lui.
même le motif de votre ingénuité à lui
laisser ~~continuer~~ la traduction, et que je lui
communiquerais mes sentiments en toute
franchise.

Je vous en écris donc, Monsieur, bien vexé de
cette circonstance. M. Peron ne l'avait déjà
informé peu de jours auparavant que, malgré
ses résistances, il ne pouvait nullement paraître
la bonnè de la traduction. J'avoue que cela
me parut un peu étrange et si j'ai bien surpris
alors des bons renseignements qui m'ont parvien-
nus dans le temps sur la bonnè de la traduction,
que M. Berus avait fait de me préférer son
Dictionnaire.

Il faut aussi, cher Monsieur, que je vous parle avec
une franchise à laquelle je m'oblige la délicatesse
et la bonté de ^{vous} procédés avec moi. J'ai cru
devoir à certaines paroles de M. Berus, que
vous regrettiez de vous être chargé de cette entre-
prise dans la succès vous paraîtraient moins cer-
tain qu'à son premier lieu, à cause des critiques
accablées le livre donnera lieu. Je désire par
un transport dans mon sergent. Je tiens beau-
coup pour ma part à être publié dans votre

12
raison, et je ne sais pas si j'en trouverai aisément
un traitement aussi favorable que le vôtre.
Mais je tiens à vous dire que, si ma supposition
est fondée, il ne faut pas vous croire forcé
par notre convention de continuer l'œuvre. Je
vous le dis avec d'autant plus de liberté, tant
en faveur beaucoup de vous pour que vous
me rassuriez à cet égard, que des offres me
sont déjà venues d'ailleurs, sur le bruit de
la prochaine publication de mon Dictionnaire.
Je les ai déclinées en disant que vous étiez
déjà nanti de mes autorisations et que la
besogne étoit commencée. Mais, si vous aviez
changé d'avis, je renouvellerais les négociations.
Le seul motif que je vous demanderais alors,
avant la publication imminente, seroit de faire
savoir comme à vous être le propriétaire de
la traduction et que vous la passeriez alors,
comme propriétaire et auteur par moi, à
celui que vous se céderait.

Mais je me flatte encore que je n'aurais le
sans dire paroles de M. Berus. J'ai d'ailleurs au-
tant lieu à vous dire en toute confiance. M.
B. sera en dépit comme nous le serons tous
à sa place, et sans gêner, il doit être
nouveau à quelques mauvaises influences d'origine.

13
De mon excellent ami Peron, on est un
peu sévère, peut-être influencé elle-même
par quelque jugement humoristique de M. de
Hues? En un mot, que pensez-vous de cela?

J'ajoute que M. Berus pensait que vous étiez
sûr que peut-être M. Peron ne fût mal dis-
posé pour un livre de la sorte que j'eusse en-
trepris sans lui en parler. Il n'en est rien, j'en
ai souvent causé avec lui pendant que je le
révisais. Seulement, pour le motif dont
il m'a toujours semblé approuver la conve-
nance, je pensais que il valait mieux qu'il ne
fût ni traducteur ni répondant du Dictionnaire.

On vous aurait dit aussi que le succès de la
composition d'un tel livre n'étoit pas encore
venu. Peut-être; mais on peut ajouter qu'il
ne viendra jamais, seroit dans un ten-
dence comme la nôtre et c'est en partie pour
qu'on ne le modifie au fur et à mesure
de éditions sans troubler l'ordre général,
que je lui ai donné la division qu'il a.

Je vous écris une longue lettre, basée
presque uniquement sur des suppositions. Je
n'ai pas besoin de vous répéter une demande
de serrer le plus absolu sur tout ce qui concerne

les personnes dont j'ai parlé. Je serais fâché de
faire de la peine à M. Berken Heer, donc je
ne puis approuver toutes les manières d'agir,
mais que je respecte et que j'aime sous bien des
rapports.

Veuillez donc, cher Monsieur, m'insinuer en
toute franchise de vos intentions et croyez bien
que, quelle qu'elle soient, je vous serai toujours
bien reconnaissant de celle qui vous m'avez
témoignée d'une manière si flatteuse pour
moi.

Votre bien dévoué A. Neville.

1863
A. Neville

légitimement exécutés, que M. M. Pierson et
Heer ont l'œil sur la traduction, ne re-
cule nullement devant cette épreuve. Mais
pour garantie suprême, mon ami M. Del-
prat consent à revoir le dernier la tra-
duction refondue de M. Fikkers et à don-
ner l'imprimatur.

Voici comment les choses iront: M.
Fikkers vous adresse la traduction. Après
refondue - vous imprimerez et envoyez à
M. Berus qui reste chargé de la traduction
et pourra ainsi y mettre son nom - M.
Berus m'envoie à moi - je remets à
M. Fikkers qui pourra, s'il y a lieu, vous
renvoyer à correction et qui, quand il
sera content, fera passer à M. Delprat
qui donnera l'imprimatur.

^{Berus -} Fikkers - Kenseman - Berus -
Neville - Fikkers (Kenseman) - Delprat -
Kenseman.

Il me semble, mon cher Monsieur, que nous
aurions là toute les garanties. Au surplus
vous voyez vous-même par la première
feuille si M. Fikkers est bien stylé pour
la besogne: tout le monde me l'affirme

15. Avril
A. Neville Rotterdam

ici. Si vous voulez savoir le sentiment de M. de
Fickens ou d'autre, vous en êtes toujours libre.
Maintenant j'ai appris à votre sentiment
chériable en faveur de ce pauvre Berns
qui est presque malade & qui est
animé des meilleures intentions. Il vous parlera
lui-même au point de vue rétrospectif. Je
dois que dans son dévouement matériel
devra passer au compte de M. Fickens, &
desirer que vous ne perdiez rien à cause de lui,
et, comme il est riche, j'ai eu engagé aussi
à ne pas vous mettre en frais sans né-
cessité.

Un retard que je ne puis expliquer pas arriver
après à Paris la publication définitive. J'ai
été vigoureux. J'attends désormais
de jour en jour l'arrivée par la poste de
deux exemplaires, dont un pour vous.

J'espère que vous consentirez à prendre en
considération le plan proposé & j'vous
prie d'agréer l'assurance de ma parfaite
considération

A. Neville

scandale, venant d'un autre. Je n'attache à
cette préférence que la valeur qu'elle mérite,
mais je ne la vois pas indifférente au suc-
ès éventuel de mon Manuel.

Pour toutes ces raisons, Monsieur, je ne per-
mets de vous proposer encore un essai qui
peut être corrigé tout. Je commence par
vous rappeler que M. Berns est dans une po-
sition de fortune qui lui permet de se tenir
avec un compte des sacrifices qui se pourraient
faire pour lui, pourvu que l'affaire soit
à son avantage lui soit épargné. Voici
maintenant le plan :

Nous connaissons ici en M. Fickens,
instituteur subsidie par la ville, retourné
par tous ceux qui n'en ont parlé, M. Dol-
gré entre autres, posséder un excellent é-
crivain. Il a fait ses preuves déjà à plusieurs
reprises comme styliste et traducteur. A
ce M. Fickens M. Berns enverrait ce qui
est imprimé et ce qui il a en manuscrit
afin de lui faire subir une refonte
totale. Vendredi prochain vous recevrez
la première feuille ainsi refondue.
M. Fickens avouera que des critiques aussi

14.
Rotterdam 15 Avril 1863.

Monsieur,

Vous devez être impatient d'avoir de mes nou-
velles. Je retard tiens à ce que j'ai tâché
de débrouiller cette pénible affaire et d'en-
pêcher, si possible, le retour des complications.
Donc vous souffrez tous deux.

Mais d'abord des explications franches et
bienveillantes que vous m'avez données. Après
avoir lu votre lettre, j'ai pensé que mon premier
devoir était de procurer à M. Berns qu'il
n'était nullement victime, comme il le
craignait, de quelque injustice, et pour cela
j'ai soumis à M. Dolgré, ancien professeur,
bien connu, connaissant à fond les deux
langues, les feuilles que vous m'avez en-
voyées.

La réponse de M. Dolgré fut de tous points
conforme à vos appréciations, et par conséquent
quant j'écrivis à M. Berns que évidemment
il paraissait inapte à ce genre de style de
dactylographie et précis.

D'autre part je ne vous cacherais pas la

vive controverse que cela ne faisait espérer.
C'est moi qui devais pour ainsi dire pousser
M. Berns dans cette impasse. Lui et moi
n'avions pas hésité à répandre déjà
ici et là le bruit de la prochaine traduction
de mon Manuel, et quel souffler pour lui,
jeune pasteur, de se voir attribué sous pré-
texte d'incapacité littéraire ce travail théo-
logique!

De plus, il faut que ma pauvre réponse
à la vôtre. Autant j'en suis sûr de vous
avoir pour éditeurs, autant j'en suis sûr
de vous en recommander à ce que M. Hues ou M. Pierson
soit le traducteur futur. Faisant de M. Hues
vous avez vous-même reconnu dans votre
lettre que son nom serait littérairement
des plus recommandables, théologiquement
il serait malheureux en tête d'un livre
qui devra peut-être son succès au ton
modéré avec lequel il enseigne d'énormes
hérésies. Mon collègue Pierson ne peut guère
se poser devant le public comme mon tra-
ducteur, sans une position subordonnée
que je ne lui souhaite pas, s'il l'aug-
menter, ou se voir se reproduire contre nous

15.
les plaisanteries qu'on faisait jadis sur
les professeurs de Groningue que, à deux
ou trois, pouvaient signer des traités dog-
matiques. Enfin, en règle générale, et j'en
suggère de bien passer ici, mon Manuel
est conforme aux principes et aux ten-
dances de la Théologie Moderne, mais il
est essentiel, si nous voulons qu'il pren-
ne dans le grand public, qu'il n'ait pas
l'air de sortir de la que je ne craignais pas
d'appeler le cénacle, periculis passis sum.
Il serait alors un machin de guerre
un brûlot, et il doit être tenu le contraire.
Parmi ceux qui dans ce pays n'ont plus
ou moins compromis par la censure a-
vant de la franchise de leur enseignement
religieux, je dois sans aucun doute à
ce que je n'écris et ne parle qu'en français
et que mes polémiques se passent en France
plutôt qu'en Hollande, je dois en cela, dis-
je, d'être un peu moins mis à l'index
que tel de nos amis, et j'en suis particulièrement
fier que nombre de braves gens consentent
à entendre de moi ce qui les peut intéresser

16.
légitimement réservés, que M. Pierson et
Hues ont l'œil sur la traduction, ne re-
cule nullement devant cette épreuve. Mais
pour garantie suprême, mon ami M. Del-
prat consent à revoir le dernier tra-
duction refondue de M. Fikkers et à don-
ner l'imprimatur.

Voici comment les choses iront: M.
Fikkers vous adresse la traduction. Vous
refondue — vous imprimez et envoyez à
M. Berns qui sera chargé de la traduction
et pourra ainsi y mettre son nom — M.
Berns m'envoie à moi — je reviens à
M. Fikkers qui pourra, s'il y a lieu, vous
renvoyer à correction et qui, quand il
sera content, fera passer à M. Delprat
qui donnera l'imprimatur.
Berns - Fikkers - Kruiseman - Berns -
Niville - Fikkers (Kruiseman) - Delprat -
Kruiseman.

Il me semble, mon cher Monsieur, que nous
aurions là toute la garantie des simples
sans excepter même par la première
feuille si M. Fikkers est bien stylé pour
la besogne: tout le monde me l'affirme

15. Juin

A. Reville Rotterdam

1863

ici. Si vous voulez savoir le sentiment de M. L.
 Girou ou Huet, vous en êtes toujours libre.
 Malheureusement j'ai été opposé à votre sentiment
 charitable en faveur de ce pauvre Norus
 qui en est presque malade et qui est
 animé des meilleures intentions. Il sera parlé
 lui-même au point de vue de ce qui est
 dit, que dans son idée le papier matériel
 devra passer au compte de M. Fickler, il
 désire que vous ne perdiez rien à cause de lui,
 et, comme il est riche, j'en suis engagé aussi
 à ne pas vous mettre en frais sans né-
 cessité.

Un retard que je ne réplique pas encore
 au-delà de Paris la publication définitive. J'ai
 l'air vigoureux. J'attends désormais
 de jour en jour l'arrivée par la poste de
 deux exemplaires, dont un pour vous.

J'espère que vous consentirez à prendre en
 considération le plan proposé et j'en suis
 prié d'agréer l'assurance de ma parfaite
 considération

A. Reville

A. Reville
Rotterdam 1863

16 Juin 1863

Rotterdam 16 Juin 1863

Mon cher Monsieur,

En effet vous serez en perte si vous ne tenez
 qu'à 1000 exemplaires. Non seulement je
 consens très volontiers que vous fassiez un pre-
 mier tirage de 1500, mais même si vous
 croyez désirable de le faire monter jusqu'à
 2000, vous en êtes complètement libre.

Les nouvelles que j'ai reçues du placement de
 l'édition française sont très satisfaisantes.
 On avait tenu à 2000, et la moitié, un des-
 tin, est déjà placé.

Le Oud en Nieme demeurera dans son prochain
 n° 90 une traduction hollandaise et vous
 presserai. Je suis très désolé de l'absence de
 possible la correction des épreuves.

De tous côtés j'ai reçu des témoignages de sym-
 pathie qui font que je me pousse beaucoup. J'ai
 soit entrepris ce travail, malgré ce défaut qui
 en est découlé. Je viens de m'occuper de
 demander l'autorisation d'une traduction anglaise.

Votre bien dévoué A. Reville

4-12-63

ROTTERDAM

ROTTERDAM

Monsieur Fickler

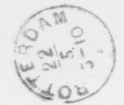
Tirain D'iver

à Harlem.

[Faint, mostly illegible handwriting on the left page of the document.]

A. Perille
Rotterdam 1863

27. Dec. 1863



Monsieur Kuisman
Livreain Editeur
à Harlem.

Cher Monsieur,

Je me suis préoccupé ces jours-ci de la lenteur avec laquelle se traitait votre affaire. C'est de la faute ni de M. Fickens, ni de M. Boras, ni de moi-même, mais un peu du grand nombre de lettres qui s'en occupent et aussi de l'excellent M. Depraet qui garde longtemps la feuille soumise à sa révision. De plus il se trouve que cet homme, fort distingué, applique à sa critique de notre traité une mesure un peu si elle est étroite, par conséquent d'accord avec nos desirs à tous et au parti-culier avec le jugement de M. Pearson qui (sans notre avis, et à l'instigation de M. Boras) pour la complaisance, jura (à l'insu de M. Fickens) la traduction de M. Boras. Comme j'ai eu de plus un aperçu que M. Depraet n'avait accepté la tâche que pour me faire plaisir, j'eus au moins mon intention de le charger poliment à brève échéance de ses lettres et intentions, et lui disant que "vous êtes impatient de publier, content d'ordinaire de la manière dont la traduction se fait, et qu'il paraît absolument de hâte." Je crois qu'il sera un plaisir d'être déchargé et d'autre part qu'il n'y aura rien de mauvais pour

lui dans la manière dont je lui présenterai
le livre. Quant à vous, cher Monsieur, puisque
M. Piron a eu l'honneur de consentir à recevoir
M. F. Khar une traduction de laquelle il attachera
son nom, d'intérêt, je dois que vous ayez toute
garantie. Vous recevrez donc l'écrit d'après lequel
l'imprimeur pour la première feuille et la dernière
marchera tout comme d'habitude.

M. Delprat nous a l'honneur de solliciter à
un degré presque exorbitant; p. ex. ne voudrait
même pas qu'on employât le mot monothéisme.
Kga la lui en même de l'écrit, d'un côté ne pas
approcher le premier sans pas de mots ou
sociologiques, de l'autre ne pas craindre de
rechercher certaines expressions communes,
claires, d'un usage fréquent. Ces ainsi les
français, l'ai prouvé le lieu comme polythéisme
ou mot vulgaire polythéisme, mais vrai. Ceci
vous donnera une idée des motifs qui m'ont été
présentés.

Si vous approuvez, sans m'avoir pas besoin de me
répondre.

Votre bien dévoué
A. Riville

Rotterdam le 22 Mai 1863.

A Riville
4. May 1863
Gordon Street

Cher Monsieur,

Mes occupations d'hier et d'aujourd'hui ne m'ont
pas permis de répondre plus tôt à votre lettre reçue
hier soir et en particulier de vous envoyer réponse
de 400 flor. que vous m'avez fait parvenir. C'est
un peu; mais je suis fort heureux que cette affaire soit
enfin terminée et, comme vous me parlez à ce
sujet, bien terminée. Le livre lui-même me paraît
très beau, très bien imprimé et, sous le rapport de la
forme, il l'emporte certainement sur l'Édition fran-
çaise. Je voudrais bien que mon Éditeur de Paris fût
aussi soigneux dans ses opérations typographiques
que mon Éditeur de Harlem. Il ne faudrait pas d'ici
que nos relations commencent se détériorer et
j'aimerais à apprendre que vous êtes de nouveau à
Paris et de Paris que vous vous êtes importé et dont
pour le moment; car, moi-même, la situation.
Il est bien sûr que vous êtes absolument bien de Paris
comme vous le savez le mieux par vos intérêts. Je
suis à Rotterdam après-demain pour quelques jours.
À mon retour; j'en demanderais quelques exemplaires,
pas beaucoup, mais pas beaucoup, dans l'Édition française,
pour être à l'usage de la bibliothèque de 10.
Croyez à mes sentiments avec respect et de vous.
Veuillez en être sûr
A. Riville

N. Piville

21 Dec 1864

Exp. 102.

25
Rotterdam 21 Dec. 1864.

Mon cher Monsieur,

Je regrette vivement que les circonstances
me empêchent d'être de votre domicile
soir. J'aurais voulu profiter de cette bonne
occasion de vous serrer la main. Mais
à l'impression que j'ai eue de ne
être plus heureux une autre fois. Si j'avais
pu venir le lendemain à Harlem, j'en
eût sans doute été content, mais d'ex-
gouttes d'opérations me captivent de bonne
heure à Rotterdam, et après avoir passé
la nuit chez M. Eding van Berckhout,
je compte partir par le train de 9 heures.

Je suis charmé d'apprendre qu'elle est si
bien. Elle va continuer avec la seconde
édition française qui devra paraître
à printemps. Je dois toutefois vous avouer
de ceci. Pendant tout le mois de février
je ne serai pas dans ce pays. Je serai
dans le midi de la France où j'ai été invité

par plusieurs copies importantes et scellées.
Donner une série de publications: celle pour
répondre à Genève et à Paris. Je serai de retour
il plaît à Dieu, dans la première quinzaine
de Mars. Je n'aurais rien que vous pussiez
ajourner jusqu'à vos opérations. J'ai de
beaucoup de réservations de droit à l'étranger.
Plusieurs de mes collègues hollandais qui
l'employaient m'ont promis de m'envoyer
leurs observations quand le moment serait
propre. Je vous les ai demandés sans succès,
mais je ne pourrais m'en occuper au jour
de mon départ, ayant trop à faire pour cela.
... écrivez pour... l'ouvrage personnel
voilà en deux mots le résumé de ma lettre
de Genève.

Bien à vous A. Reville

A. Reville

18 Mars 1865

Genève

25
Dated dim 15 Mars 1865

Mon cher Maxime Kraseman,

Grand merci de votre envoi. Cette édition
se croiraient nous fait beaucoup
d'ouvrage. Je vous en mets pour douze
unans de front la seconde édition fran-
çaise et la nôtre. J'attends de quelques amis
des observations dont je pourrai profiter.

Je vous envoie un excellent souvenir de
ma soirée de Harlem. Vous pouvez l'as-
surer à ceux qui vous en parleront.
Pourrai-je vous demander de me rappeler
à l'occasion à quelles conditions plusieurs
des vœux ont été faits quand pour les
éditions nouvelles qui paraissent seules?
Je l'ai complètement oublié. Mais inutile
de vous dire que je n'en rapporte aucun-
ment à vous.

On se rappelle de moi? 4 sermons
prêchés à Nîmes, et ses leçons, Montauban,
et. 2° Une biographie de Th. Barker,
en un vol. in-12 d'environ 300 pages.

Je vous en prie pour que vous avisiez
pour savoir s'il vous conviendrait de
les faire traduire. Mais, j'en suis en
doute, le premier conseil que de votre in-
térêt. La traduction hollandaise de
lettres à Mr. Paulain s'en-elle bien
vendre?

Bien cordialement à vous

A. Réville

Quelle tête volubile, plus paraison!
de la combat depuis un an. Il a la
dedans un malin esprit. Sa de
lui-même, l'horreur du travail à
jeune et à jeune fines. Mais cela va
nous faire du mal. N'importe. Il
faut persévérer. Mais l'œuvre dans la
Midi a été magnifique au point de
vue du succès de nos idées. Les popula-
tions protestantes pour la cause de l'indépen-
dantisme - au sud.

A Réville

10 Avril 1853

Genève

24.
Rotterdam 10 avril 1853.

Mon cher Monsieur,

Je vous envoie le n° de Disciple dans
lequel se trouve ma seconde conférence
du 11 de précédé & leur allocution aux
églises qui y a passé. Il y aura quatre
qui paraîtront dans ce recueil 3° 18 et 19. Plus
elles paraîtront à part, chacun à son tour.
Prenez si vous le désirez deux sous un peu.
Je trouvez le temps suffisant pour en pas-
sager de la conversation de texte français.
Le Disciple n'est pas le par ici, ce n'est dans
par de lui qui il faut se préoccuper, c'est de la
publication de conférences à venir. Celle que
je vous envoie paraîtra à part dans la
quinzaine. Comme le journal d'ici n'est
pas le même (si vous et l'autre Directeur
avez la chose praticable) sera-t-il bon de mettre
en toute lettre que a pour la conférence au sud.
nous parlés par moi dans le Midi de la France.
Mais enfin voyez si la chose est toujours désirable.
vous paraissent convenable et ajoutez un con-
signation sans vous inquiéter pour moi à vous
croyez que cela ne peut se faire.

Merci du contenu de votre lettre.

Bien à vous A. Réville

Le midi protestant est plus libéral qu'ici, il n'y a pas
de midi protestant.

A. Peville

24 Avril 1861

Cher monsieur.

25.
La Haye 24 Avril 1861.

Mon cher Monsieur,

Un déluge d'occupations ne m'a permis de
répondre plus tôt à votre dernière communication,
et même aujourd'hui c'est en séance de la
Commission Wallonne que j'ai pu prendre le temps
pour vous en dire quelques mots. Mon but est
surtout de vous exprimer le vrai regret que
je ressens à la pensée de votre détermination
de vous retirer peu à peu de ces affaires où
vous occupiez une place ^{si} honorable et utile.
Surtout ce qui m'afflige, ce sont les douloureux
motifs qui vous y poussent. Dieu, vous en ayez
eu et vous devez encore supporter de bien cruelles
épreuves et je conçois à merveille que le plus
robuste courage puisse par succomber sous
le poids de pareilles afflictions. Mais ne s'agis-
sant pas de vous dire contre une dé-
termination probablement irrévocable et à laquelle
sans doute vous avez nécessairement songé, je me
borne à vous exprimer mes sentiments d'une
partie profonde et mes vœux pour que, sous
votre retraite, vous puissiez faire des consolations
que pourront vous valoir l'union et
l'affection de vos amis et surtout les espérances
en Dieu si nobles de ceux religieux, qui, lors même

qu'il nous est impossible d'en préciser le commencement,
doivent nous paraître avec un intérêt de l'athéisme
mystérieux qu'un monde supérieur exerce
sur nos âmes. De moment que le sentiment
religieux survient au-dessus de tous nos
souffrances, cela nous autorise à nous abstenir
de donner à ce sentiment à l'incompréhensible volonté
qui nous appelle les uns après les autres vers
la fin de toute existence mortelle, et qui
ne nous demande pas notre avis sur le
sage qu'il convient de donner à nos efforts
sur ce point. Nous sommes de pauvres graines
germant sous terre et inégalement, de même
sont nous, et qui se passe dans cette région
de l'air et de la lumière dont nous sommes
que de vagues pressentiments. Pour nous et en
raison même de tant ces révolutions qui
ont lieu autour de nous et nous menacent
nous-mêmes, croyons à la lumière, exposons
au soleil.

Je vous remercie beaucoup de ce avis si
digne la révision de publication de M. Chiome.
Sur votre recommandation, je ne demanderai
pas mieux que d'entrer en affaires avec lui.
Mais voyez vous que j'aurais peut-être
failli avec lui à moins que de contracter
que nous avions vu cela ensemble? Vous
avez combattu et nous laissez libres, vous

et moi. En même temps j'ai craint d'un
très grand secours pour décrire toute sorte
d'offres de traduction, pour peu tentantes,
mais qu'il est toujours difficile de repousser
sans blesser les gens. Et même vous j'aurais
bien aimé, si vous voyez que M. Chiome ou
trois volontiers dans un tel arrangement,
qu'il vult bien ne faire parvenir dans
notre sur ses intentions. Je pourrais alors
lui soumettre quelques idées.

Je travaille tout doucement à la correction
de Hardbass. Je la réimprimerai certainement à celle
de Hamlet. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire
de l'envoyer à M. Chiome, puis à M.
Fickert. Il ne s'agit que de corrections de
détail et n'ont entraînant aucune responsabilité
nouvelle.

Je reviens demain à Rotterdam. — Croyez
moi, cher Monsieur, votre bien sympathique
et bien dévoué

A. Reville

A. Reville

16 juin 1861

Genève

Rotterdam le 16 ^{juin} 1861

Cher Monsieur,

Je travaille en ce moment même à la ré-
vision de mon Hamlet français. J'en ai
encore pour 5 ou 6 jours. Dès que cela sera
fait, j'envoierai mon livre avec les corrections
à M. Fickert. Ce corrigé n'en sera pas
nombreux ni insignifiant. Je n'ai rien plus
encore à vous dire et j'espère que vous
parvenez à temps que l'avis réclamera
peut-être en plus, j'en suis sûr, que
peu à peu. Nous pourrions vous envoyer les pre-
mières feuilles dès qu'elles seront prêtes.

Je crois aussi que vous pourriez avoir
des copies de M. Chiome, puis qu'il s'agit
que de corrections de détail. Mais je présume
qu'il vous en aura conservé son avis. Mais
qu'il prendrait le soin de lui en faire
part. Mais si vous voyez, de moi ou pour moi
tout son dévouement, pour moi personnellement
je n'ai aucun intérêt.

J'ai vu M. Chiome. Nous nous sommes
fait bien entendus. Votre arrangement est

le même que le 1^{er} sauf qu'il est réservé,
le cas échéant (il sera le cas pour Barth)
de s'entendre avec moi pour savoir si j'accep-
terais un honoraire moindre que celui que
vous m'avez offert. Ce sera chaque fois à
débattre entre nous. Cela me plairait peu,
mais j'ai dû me rendre à l'observation que
c'était une question de to be or not to be
peu plus d'une traduction. Il me donnera
le même honoraire que vous pour un volume
de sermons de moi qu'il va faire traduire.
La somme j'en puis que me faire de ses
procédés envers moi et tout en regrettant vivement
que nous ne continuions plus d'opérer
ensemble, j'en remercie bien de vos avis
si dignes et si bons arrangements.

Je compte en plus de l'opéra venir par moi
ou directement dans la seconde quinzaine de
juillet. Mais ce ne sera pas pour longtemps et
d'où les nous aurons fait de la besogne. Si on
du venir pour le rétablissement de la dame
de Madame Dubouche et pour les bénéfices
de la messe de nature que nous prendrons dans
une, etc.

Bien à vous A. Reville

A. Reville

2 Oct 1865

Grand-vill.

28.
Rotterdam 2 Octobre 1865.

Mon cher Monsieur,

Je vous retourne avec bien des remer-
ciemens votre reçu acquitté. Je ferai
parvenir dès aujourd'hui à M. F. Fickors
et à son les exemplaires que leur sont
destinés. Le dernier est de retour en ville
depuis quelques jours. Je lui enverrai
vos vœux et votre à sa collaboration.
Merci. une note à vos dispositions
l'exemplaire de la 1^{re} édition? Je n'ai
ce que est devenu le mien. Si cela vous
est possible, ayez la bonté de me l'envoyer
pour première occasion. Je ne
vois pas avoir besoin de plus d'exemplaires
de la seconde que vous ne m'en avez
parvenir. Quant à M. F. Fickors, qui en effet
a déplacé le rôle le plus louable j'en ai
peu d'autre arrangement avec lui que
celui-ci qu'il pourrait en toute liberté
transmettre pour vous qui sauriez bien
reconnaître sa peine. Vous pouvez peut-être

pour, (c'est au tort de lui tenir ce langage
sans vous en prévenir. Mais j'ai vu
semblablement que cela ne semblait
aller de soi-même. Si j'en suis
trouvé, n'hésitez pas à me le dire.

Espérons que le libris de cette seconde
édition sera aussi prompt que celui de
la première. La seconde édition française
est en retard. Des voyages, tant de l'Éli:
sais qui de moi, en sont la cause. Il
faudra bien encore un mois avant qu'elle
soit prête.

Adieu, chers M^{onsieur}, l'assurance de mes
santés et bien distingués

A. Réville

A. Réville.

27 Avril 1868

Le Mans

Mon cher M^{onsieur},

En vous adressant réception et en vous re-
merciant des bonnes feuilles que vous m'avez
envoyé d'un ouvrage que vous m'avez en votre
nombre, je dois appeler votre attention sur
une faute typographique regrettable qui
se trouve p. 224, l. 15 d'en haut. Au lieu
de Synopsis, l'imprimeur a mis
Cynopsis, et il est d'autant plus regrettable
que cette faute ait échappé à l'attention
de correcteurs que Cynopsis a un sens et
signifie lui à des yeux de bien. de per-
sonne pas que cela n'ait été un cratère?

En continuant de me recommander à
vos bons sentiments, je vous prie d'agréer
l'assurance de mes

A. Réville.

Not. 22 Avril 1868.

par / c'est un tour de lui tenir le langage
sans songer en précis. Mais j'ai vu
semblance que cela ne semblait
aller de soi-même. Le jour sera
trouvé, n'importe pas à me le dire.

Espérons que le libris de cette seconde
édition sera aussi prompt que celui de
la première. La seconde édition française
est en retard. Des voyages, sans de l'ill:
faire que de moi, en sont la cause. Il
faudra bien encore un mois avant qu'elle
soit prête.

Agré, cher Monsieur, l'assurance de mes
sentiments très distingués

A. Réville

A. Réville.

27 Avril 1868

Handwritten

Monsieur Monsieur,

En vous adressant réception et en vous re-
merciant des bonnes feuilles que vous m'avez
envoyé et mesurées que vous m'avez un certain
nombre, j'ai dû appeler votre attention sur
une faute typographique regrettable que
je trouve p. 224, l. 1^{re} d'en haut. Au lieu
de Synopsis, l'imprimeur a mis
Cynopsis, et il est d'autant plus regrettable
que cette faute ait échappé à l'attention
de correcteur que Cynopsis a un sens et
signifie qui a des yeux de chien. Ne pen-
sez-vous pas que cela méritera un correctif?

En continuant d'une recommandation à
vos bons imprimeurs, j'ai vu plaisir d'agréer
l'assurance de mes sentiments

A. Réville.

lett. 22 Avril 1868.

A. Nouvelle

18 juil. 1874

Konstanz

Nouvelle sur Dieppe (Seine Inférieure)

11 juillet 1874.

Cher Monsieur,

J'ai attendu ^{pour} vous répondre l'envoi de l'exemplaire que vous m'annonciez dans votre lettre. Je n'ai rien eu venir de ce genre, mais je ne veux pas tarder plus longtemps à vous remercier de votre communication et à vous dire que je suis tout disposé à entrer dans vos vues. Je me félicite de ce que, malgré l'opposition l'acrobate qui souffle en ce moment dans l'Église, mon Manuel est en train d'arriver à sa 3^e édition. Je ne compte pas y apporter de grands changements. Jamais je ne l'ai considéré comme une quelque chose de définitif. Il est de son époque, c'est à dire provisoire et transitoire. Cependant, tel qu'il est, il me paraît encore répondre suffisamment à la mesure des exigences religieuses et littéraires de ce pays, et je ne vois pas, dans le peu de révolutions avérées obtenues par la science depuis sa publication, que je sois parvenu à dire, à moins d'y apporter

des modifications profondes. Il y aura toujours
quelque chose à ajouter dans la partie histo-
rique, surtout pour ce qui concerne la position nouvelle
du catholicisme, et aussi dans l'histoire d'Israël.
Comme j'espère vous faire une visite en Hollande
l'automne prochain, j'aurais apporté avec
moi l'écroulaine annotée.

Voilà bien, cher Monsieur, que si l'on a vu
de moi en Hollande avec la bienveillance dont
vous me donnez la flatteuse assurance, parce
moi je ne cesse de penser avec le plus vif
intérêt à ce pays auquel je dois tant et
que j'aime dans une même affection avec
mon pays natal. Soyez vous-même un
particulier l'assurance des sentiments de
sympathie qui me l'animent envers vous et
que me l'inspirent vos pressentis souhaits si
aimables. Votre bien dévoué

A. Neuville

31.
Neuville sur Dieppe (Seine Inférieure)
19 Décembre 1874.

Mon cher Monsieur,

Pendant que les premières feuilles de la re-
impression de votre Manuel arrivaient à
Neuville où je les ai portées à mon retour,
je me trouvais en Belgique et en Hollande.
Si j'avais eu un moment disponible,
j'aurais été à Harlem pour vous en parler,
mais je n'ai pas eu ce moment, bien que
j'aie consacré quinze jours à votre pays.
Je vois par votre expérience qu'une quin-
zaine de jours en Hollande ne me permet-
tent pas de voir ni de faire le quart de
ce que je voudrais y voir et y faire.

Tout en revenant à votre affaire, je vous
dirai que j'ai maintes fois pensé depuis
ses dernières communications à ce que je
devais faire à l'égard de l'ouvrage de la part.
Tout est que je ne puis songer à une révision
profonde, je ne puis améliorer que des

Détails, et je vous en envoie la liste
ci-joint par cuir pour les 4 premières
feuilles que je possède. Car nos habiles
négoceurs français et hollandais
qui ont rédigé la convention franco-
hollandaise n'ont pas même
songé qu'il pourroit y avoir des échan-
ges d'épreuves à corriger entre les deux
pays et n'ont rien stipulé à ce sujet.
De sorte que la peine ne ^{les épreuves corrigées} les admet (que)
au cas des lettres. Ceci absurde, mais
c'est ainsi.

Je me flatte pensant que cela ne sera
aucune difficulté pour ce qui vous con-
cerne.

Vous comprenez le vif plaisir que j'ai
ressenti en me retrouvant au milieu
de mes bons amis de Rotterdam et
d'Amsterdam.

Adieu moi, cher Monsieur, toujours
votre bien dévoué
A. Réville

1700-1701

19 Dec 1874

W. Hoff

P. 22, ligne 24 au lieu de Balleus, l. Baleu.

P. 34, " 14, au lieu de van een groeten
waterloed, substituez de grands déluges

P. 36, " 22, au lieu de de sterken, substituez
les terribles.

P. 37, " 25, la même les terribles pour de
sterken

P. 39, " 27. Jehova of den Heer. Est-ce que
den Heer est la traduction hollandaise
de l'Eternel. Je ne le pense pas. Sans être
le traducteur et si il a ainsi traduit par
ce que la Bible populaire employe le
mot Heer là où l'original porte
Jehova. Mais je vois qu'il faut en
tout cas traduire par l'Eternel et, si
ma supposition est fondée, mettre sim-
plement au bas de la page une note
indiquant que pour le mot ordinaire employé
par den Heer dans les versions
ordinaires.

VED
LITTE
RE

